

Montreuil, le 28 octobre 2017

Monsieur,

Nous sommes parents d'élèves, habitants, salariés, ou usagers du quartier des Messiers à Montreuil à proximité de la SNEM, Société Nouvelle d'Eugénisation des Métaux, usine spécialisée dans le traitement de surface et travaillant pour AIRBUS et SAFRAN.

Le 10ème collège de la ville est actuellement en construction à 150 mètres de la SNEM, sur un terrain dont le rapport de dépollution n'a, à ce jour, pas été rendu public. Dans le dossier d'enquête préalable à la construction du bâtiment, vous évoquez la SNEM comme une "installation peu préoccupante du point de vue des risques technologiques".

Parce que la SNEM emploie du chrome VI, classé cancérigène, mutagène et reprotoxique à des taux supérieurs à la norme, comme le souligne le rapport du 1er août du laboratoire de la préfecture de Police,

Parce qu'elle emploie du cadmium, du nickel, et d'autres acides forts, dont 4 cancérogènes certains pour l'être humain selon le classement du Centre International de Recherche sur le Cancer,

Parce qu'elle emploie des solvants chlorés, considérés comme cancérigènes probables,

Parce que, malgré les récents rafistolages pour tenter tant bien que mal de répondre aux demandes répétées de mise aux normes, la SNEM utilise ces produits dans un bâtiment extrêmement vétuste,

Parce que, malgré le voisinage immédiat des écoles, du collège en construction et des habitations, aucune mesure n'a été prise pour sécuriser le site, notamment en cas d'accident industriel,

Nous avons tout lieu de croire que cette installation est particulièrement "préoccupante".

Aux 827 élèves actuellement scolarisés dans les groupes scolaires environnants (Jules Ferry et Anne Frank), vont donc s'ajouter les 600 élèves du collège, dont 76 internes. Ainsi, près de 1500 élèves seront exposés en continu de la petite enfance à l'adolescence aux rejets toxiques de la SNEM.

De nouveaux fonctionnaires de l'état et agents départementaux vont s'ajouter à ceux travaillant actuellement dans les établissements scolaires existants. Nous ne pouvons envisager que la liste des êtres humains intoxiqués par cette usine s'allonge ainsi.

Circonstance aggravante, ce projet de collège est immédiatement contigu à une zone mal dépolluée sur laquelle sont bâtis un ensemble de logements, dont tous les rez-de-chaussée sont actuellement interdits à l'habitation du fait des rémanences toxiques des sols.

Vous avez jusqu'à aujourd'hui ignoré le risque technologique que représente la SNEM et le degré de toxicité du site du collège.

Nous exigeons la fermeture immédiate et définitive de la SNEM, l'accompagnement des salariés et la décontamination du site de l'usine.

Il vous appartient de prendre les mesures qui s'imposent et de nous transmettre les analyses complètes menées sur, et autour du site du collège en matière de risques de tous ordres.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

*Le collectif des parents d'élèves, des habitants et des usagers du quartier de la SNEM*